

TERMES DE REFERENCE

Selection d'un Prestataire de service en vue de la réalisation d'un film documentaire et de deux spots fiction sur les dangers de la migration irrégulière et ses alternatives

<b>i. La prestation</b>	
Mission du prestataire	Prestataire de service pour la réalisation d'un film documentaire et des spots fiction sur les dangers de la migration irrégulière et ses alternatives
Lieu de mission	Burkina Faso
Durée de la mission	3 mois
Date prévisionnelle de début de la mission	20 juin 2022
Supervision directe	Unité Média et Communication de l'OIM
Sous la supervision	Project Manager MPA
<b>II. information sur les délais</b>	
Date d'ouverture de l'offre	10 juin 2022
Date de clôture de l'offre	14 juin 2022

**1 - LA REALISATION DE MATERIELS VIDEOS ET DIFFUSION**

**I. Contexte et justification**

Créée en 1951, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est l'organisation intergouvernementale cheffe de file dans le domaine de la migration. Devenue l'agence des Nations Unies en chargé des migrations en septembre 2016, l'OIM est attachée au principe selon lequel des migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. Elle œuvre de concert avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels croissants de la migration, améliorer la compréhension des questions migratoires, encourager le développement économique et social par la migration et préserver le bien-être et les droits humains des migrants. Installée au Burkina Faso en 2003, l'OIM travaille de concert avec le Gouvernement burkinabè afin d'assurer une meilleure réponse aux défis liés à la gestion des flux migratoires et à la vulnérabilité de certains migrants tels que les burkinabè migrants bloqués à l'extérieur, les migrants de retour volontaire ayant besoin d'assistance pour leur réintégration dans le pays, les personnes déplacées internes (PDI) et, sous certains aspects, les réfugiés. A la crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso depuis 2015 se sont ajoutés une crise sanitaire internationale débutée officiellement en mars 2020 et une crise humanitaire interne ayant conduit à ce jour plus de 1,8 million de personnes à fuir leur localité d'origine en raison principalement de l'insécurité et se traduisant par un besoin d'aide humanitaire pour près de 3,5 millions de personnes.

En étroite collaboration avec les autorités burkinabè, les partenaires locaux et internationaux et la société civile, l'action de l'OIM se matérialise à travers différents programmes concernant principalement i. la protection et l'assistance aux migrants vulnérables dont l'assistance au retour volontaire et la réintégration socioéconomique des migrants de retour, ii. la stabilisation communautaire par des actions de renforcement de la cohésion sociale entre PDI et communautés hôtes, de restauration de la confiance des communautés locales dans les capacités du gouvernement à réduire, gérer ou prévenir les conflits ainsi que de promotion de la transhumance pacifique, iii. l'assistance humanitaire au profit des PDI par des actions de renforcement de la coexistence pacifique entre les populations vulnérables affectées par la crise sécuritaire en délivrant des services de protection et en les appuyant à renforcer leurs moyens de subsistance, iv. le renforcement de capacités techniques et opérationnelles en matière de sécurisation des frontières et gestion des migrations, v. les campagnes d'information et de sensibilisation notamment sur les dangers et alternatives à la migration irrégulière.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Special Measure Project (SMP) de l'Union Européenne pour la Protection et la Réintégration des Migrants, la Mission de l'OIM au Burkina Faso lance une série de campagnes de sensibilisation sur les dangers et alternatives à la migration irrégulière et l'accès aux services de protection et d'assistance de l'OIM. Cette campagne prévoit diverses activités, à savoir : i. la projection de films suivie de débats ainsi qu'un concours d'éloquence et de slam dont la première partie des deux parties s'est déroulée le 9 décembre dernier, ii. une tournée théâtrale-conte accompagnée de débats avec pour thème « Jeunesse, Migration et Cohésion sociale » précédée d'une compétition maracana de football inter communes et d'autres activités récréatives, iii. la création et diffusion de contes radiophoniques à travers des radio à base communautaire, iv. l'organisation d'une compétition nationale de slam à travers la mobilisation des jeunes des 13 régions du pays, v. l'organisation et la diffusion d'émissions radiophoniques ainsi que, vi. la réalisation d'un film documentaire et de spots-fiction mettant en exergue l'impact des actions de l'OIM sur les populations cibles dudit projet. Ces activités étant destinées à sensibiliser les populations sur les dangers des migrations irrégulières et les informer sur ses alternatives, voire sur les actions que mène l'OIM.

Le présent appel à proposition s'inscrit dans cette série de campagnes de sensibilisation et porte sur la réalisation d'un film documentaire et de deux spots-fiction destinés à mettre en exergue l'impact des actions de l'OIM sur les migrants retournés.

**Les présentes prestations devront être réalisées avant le 30 septembre 2022.**

## II. Objectif de la réalisation de ces deux types de matériels vidéos

L'objectif visé par la réalisation d'un film documentaire et de spot-fiction est d'informer et de sensibiliser les populations burkinabè, y compris les jeunes burkinabè, sur les risques et les alternatives à la migration irrégulière.

Ainsi le film documentaire est destiné à mettre en exergue l'impact que l'OIM et son partenaire financier, l'Union européenne, ont pu avoir lors de la mise en œuvre du projet SMP sur la période 2020 à 2022 sur les cibles de ce projet. Ce projet arrivant à échéance, il est primordial de démontrer de quelle manière concrète les actions menées en matière de protection, d'assistance et réintégration des migrants retournés burkinabè ont conduit à des changements positifs dans la vie des bénéficiaires, ainsi que dans celles de leur famille et de leur communauté. Cela se fera en mettant en exergue la *success stories* de quatre à six migrants retournés volontairement au Burkina Faso avec l'appui de l'OIM et ayant bénéficié d'un soutien financier dans le cadre de leur réintégration dans leur communauté respective.

Le film documentaire sera d'une durée moyenne de 25 minutes et son montage devra être fait de manière à pouvoir séquencer/séparer chacun des portraits qui sera fait des migrants sélectionnés par l'OIM. Par ailleurs, une attention particulière devra être portée sur les femmes migrantes afin qu'elles aient une représentativité plus importante à travers cette activité.

Par ailleurs, le prestataire de service sera également amené à réaliser deux spots fiction mettant en scène, à travers les rôles attribués à plusieurs acteurs, les principaux défis rencontrés sur les routes de la migration irrégulière ainsi que sur les actions de protection et d'assistance de l'OIM.

Plus spécifiquement, il s'agira :

- d'informer les migrants vulnérables en transit sur les risques de la migration irrégulière, sur les services d'assistance et de protection des migrants vulnérables, y compris l'assistance au retour volontaire et les mesures de réintégration mises en place par l'OIM ;
- de sensibiliser les migrants potentiels, particulièrement les jeunes, et de leurs communautés sur les dangers de la migration irrégulière et les alternatives afin qu'ils prennent des décisions informées ;
- de faire changer la perception des communautés le cas échéant sur les migrants de retour et faciliter leur réintégration ;
- de stimuler l'intérêt des jeunes burkinabè pour l'entrepreneuriat, le développement d'activités génératrices de revenu et le travail local comme alternatives à la migration irrégulière.

## III. Les résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

### 1. pour la réalisation d'un film documentaire de 25 mins et la diffusion de ce film documentaire sur un chaîne de télévision burkinabè

- le suivi de l'expérience vécue par quatre à six migrants ayant bénéficié du soutien de l'OIM lors de leur retour volontaire au Burkina Faso et les témoignages de leur famille sur leur perception sur le voyage de leur proche et sur la perception de leur communauté démontrent l'impact réel des activités du SPM 2022-2022 sur la vie des migrants réintégrés, celle de leur famille et de leur communauté ;
- les migrants vulnérables en transit et les migrants potentiels, particulièrement les jeunes, sont informés sur les risques de la migration irrégulière et ses alternatives afin qu'ils soient à même de prendre une décision éclairée ;
- une audience large, qui comprend les migrants en transit et les migrants potentiels mais aussi le grand public est informée des services d'assistance et de protection que l'OIM offre aux migrants vulnérables, y compris l'assistance au retour volontaire et les mesures de réintégration mises en place par l'OIM ;
- La perception des communautés sur la situation des migrants de retour est positivement modifiée, et ce en vue de faciliter leur réintégration ;
- l'intérêt des jeunes burkinabè pour l'entrepreneuriat, le développement d'activités génératrices de revenu et le travail local comme alternatives à la migration irrégulière est stimulé ;
- la visibilité de l'OIM et de son partenaire, l'Union Européenne, est renforcée.

### 2. pour la réalisation de deux spots fiction de 3 minutes chacun,

- les procédures et actions de l'OIM en termes de protection et d'assistance aux migrants dans une situation de vulnérabilité (VVG, traite des personnes, AVRR, mécanismes de référencement, réintégration) sont connus par le grand public, et en particulier par les migrants vulnérables et les potentiels migrants, en particulier les jeunes ;

- les défis rencontrés par les migrants sur les routes migratoires, lors de leur retour au pays et par les migrants en transit sont mise en avant afin d'en informer les migrants potentiels, en particulier les jeunes ;
- l'intérêt des jeunes burkinabè pour l'entrepreneuriat, le développement d'activités génératrices de revenu et le travail local comme alternatives à la migration irrégulière est stimulé ;
- la visibilité de l'OIM et de son partenaire, l'Union Européenne, est renforcée.

#### IV. Les groupes cibles

Les groupes cibles visés par cette campagne de sensibilisation sont :

- Les migrants « retournés » volontairement au Burkina Faso et bénéficiant ou ayant bénéficié de l'assistance de l'OIM à le cadre de leur réintégration dans les communautés,
- Les migrants en transit ;
- Les potentiels migrants, en particulier les jeunes ;
- Les familles et les communautés des migrants ;
- Les chefs de village, les délégués, les conseillers municipaux, les responsables coutumiers et religieux et les leaders d'opinion ;
- Le grand public.

#### V. Les activités prévues

- la réalisation d'un film documentaire de 25 mins retraçant l'impact des actions de l'OIM et de son partenaire financier, l'Union Européenne, dans la vie de quatre à six migrants réintégrés, leur famille et leur communauté.
- la diffusion de ce film documentaire sur au moins deux chaînes de télévision du Burkina Faso,
- la réalisation de deux spots fiction de 3 minutes.

#### VI. Déroulement envisagé de la mission

##### Date et lieux de la mission

La mission se déroulera du 15<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2022 dans les différentes régions désignées.

Le film documentaire devra retracer l'expérience vécue par quatre à six migrants assistés et réintégrés par l'OIM dans le cadre du Projet SMP financé par l'Union Européenne. L'OIM identifiera 15 à 20 bénéficiaires directs avec lesquels le réalisateur devra s'entretenir préalablement audit tournage. Le tournage se fera à l'endroit où se situent ces migrants. A ce jour, les communes concernées sont dans les régions du Centre-Est (Tenkodogo), du Centre (Ouagadougou), du Centre-Sud (Gomboussougou) et des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso). L'identification des migrants se fera par l'OIM.

La réalisation des xxx spots fiction se fera sur ladite période, avec un appui des experts de l'OIM apporté dès le début de la mission afin de faciliter la rédaction des scenari et tout au long de cette mission afin d'en assurer sa bonne conduite.

##### Langues des matériaux videos

Le tournage se fera en langue locale parlée par les bénéficiaires directes du projet SMP. Le cas échéant, le film documentaire contiendra des sous-titrages en français et en anglais.

##### Méthodologie (envisagée)

Grandes étapes	Délais envisagés
L'OIM établira une convention avec la structure sélectionnée	Entre le 25 juin 2022
Une réunion préparatoire sera organisée avec les experts de l'OIM	Avant le 15 septembre 2022
Exécution de la mission dans les régions ciblées	
Montage – <b>séquencé</b> - initial du film documentaire	
Prise en compte, le cas échéant, des recommandations des experts de l'OIM	
Montage – <b>séquencé</b> - final du film documentaire	Avant le 15 septembre 2022
Diffusion du film documentaire sur une ou deux chaînes nationale (option)	
Réalisation des spots fiction (tournage, montage)	

## VII. Evaluation de la campagne

L'évaluation de l'impact de ce film documentaire se fera par l'analyse du nombre de personnes atteintes, non seulement lors de l'utilisation de ces deux types de matériels vidéo via les réseaux sociaux mais encore par leur diffusion sur une ou plusieurs chaînes de télévision, si cela est accepté par ces dernières.

Par ailleurs, deux types de matériaux vidéo pourront être utilisés, à répétition, lors de la tenue des ateliers de renforcement de capacités des acteurs du pays en matière d'assistance et de protection des migrants ou encore ils pourront servir d'outils de sensibilisation directement auprès migrants (réintégré ou en transit) et potentiels migrants lors des activités mise en œuvre par l'OIM sur financement de l'Union Européenne.

Dans ce cadre, des sondages pourront être organisés auprès des destinataires, avant et après la diffusion de ces matériaux aux fins d'analyser le degré de compréhension des missions de l'OIM en matière de protection et d'assistance, ainsi que le degré de changement de perception et de comportement chez les bénéficiaires à l'égard de la situation de vulnérabilité des migrants de retour, de leur propre projet potentiel de migration irrégulière (renonciation, meilleure préparation), ou encore de la recherche d'opportunités entrepreneuriales locales, ou le cas échéant. Pour ce faire, ces émissions pourront faire l'objet de sondages en se basant sur des focus groupes.

### 2 - LES LIVRABLES POUR LA REALISATION DE MATERIELS VIDEOS ET DIFFUSION

- Deux clés USB contenant respectivement les éléments sonores et audiovisuels du film documentaire et des spots fiction
- Un rapport financier de mise en œuvre avec les factures justificatives nécessaires ;
- Un rapport final de l'activité ;
- Une vidéo de capitalisation de haute qualité de 3 mins sur le déroulement de l'activité.
- 10 photos de haute qualité par migrants interviewés et 20 photos de haute qualité sur le déroulement de l'activité.

### 3 - QUALIFICATIONS, COMPETENCES ET EXPERIENCES DU PRESTATAIRE DE SERVICE

Le prestataire de service devra impérativement :

- Etre une agence/structure ayant plus de 8 ans d'expérience dans la conception et le développement (production, réalisation, montage, diffusion) de produits multimédias et de supports de communication
- Avoir une expérience solide dans la réalisation d'outils multimédia dans le domaine de l'humanitaire dans un pays de l'Ouest de l'Ouest rencontrant des problèmes sécuritaire similaires à ceux du Burkina Faso.
- Avoir l'expertise de terrain en termes de développement de matériels audiovisuel notamment de création de documentaires (de courte ou longue durée), films (de courte ou longue durée) dans un pays dont le contexte sécuritaire reste volatile et tendu ;
- Avoir une expérience dans la réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation ou pour le changement de comportement;
- Avoir une expérience d'au moins une année avec une agence des Nations Unies au Burkina Faso sur des campagnes de sensibilisation et des problématiques similaires liés au contexte sécuritaire et humanitaire du pays ;
- Avoir une expérience de terrain dans des régions du Burkina Faso où la sécurité est parfois volatile.

### 4 – DOSSIER DE CANDIDATURE

Les structures intéressées sont invitées à soumettre une **proposition technique** (Enveloppe A) et une **proposition financière** (Enveloppe B) toutes les deux rédigées en français. Ces propositions doivent refléter la bonne compréhension des présents termes de référence.

Les dossiers de candidature pourront être déposés par deux moyens :

- Par voie électronique ;
- Par dépôt physique au Bureau de l'OIM Burkina Faso

#### **La date et heure limite du dépôt des candidatures :**

Toutes les candidatures devront être parvenir soit physiquement, soit par email, **au plus tard le mardi 14 juin 2022 à 17h30.**

#### **Important :**

- Les dossiers envoyés après la date limite ne seront pas acceptés ;
- Seuls les dossiers complets comportant les documents authentiques seront pris en considération ;
- Seule la structure sélectionnée sera contactée.

#### 4.1 En cas de candidature par email :

Le dossier de candidature devra contenir deux documents attachés à l'email : l'un portant sur l'offre technique et l'autre portant sur l'offre financière. Pour le contenu des offres techniques et financières, merci de vous référer à la partie **4.2.b.** ci-dessous [4.2. En cas de dépôt physique ; c. Contenu du dossier de candidature].

Le dossier de candidature devra alors être adressé par courriel à : [carbonduelle@iom.int](mailto:carbonduelle@iom.int), en mettant en copie [bfproc@iom.int](mailto:bfproc@iom.int) Veuillez indiquer dans l'objet de l'email la mention suivante : « **Réalisation d'un film documentaire et des spots fiction sur les dangers de la migration irrégulière et ses alternatives** ».

#### 4.2. En cas de candidature par dépôt physique :

- a. Adresse pour le dépôt de candidature :
  - o Bureau de l'OIM au Burkina Faso, Arrondissement 12, Secteur 52, Zone A, 01 BP 6067, Ouaga2000, Ouagadougou,
  - o Sur Google map : <https://goo.gl/maps/nAkmdqoqMkj225pe6> ou 12°18'54.7"N 1°29'28.1"W
- b. Contenu du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra être déposé **dans une grande enveloppe fermée/scellées (enveloppe C.)**, contenant deux autres enveloppes distinctes et également scellées (**enveloppes A et B.**). Ces deux enveloppes contenues dans l'enveloppe C doivent **pour l'une**, contenir **l'offre technique (enveloppe A.)** et pour l'autre, **l'offre financière (enveloppe B.)** du candidat.

Ces deux enveloppes A. et B. seront dans une troisième enveloppe plus grande et également **fermée** (enveloppe C.) portant la mention : « **Réalisation d'un film documentaire et des spots fiction sur les dangers de la migration irrégulière et ses alternatives** ».

**Aucune autre indication permettant l'identification de la structure ne devra être portée sur l'enveloppe C sous peine de nullité de l'offre. L'enveloppe C devra uniquement porter la mention** « Production et diffusion d'émissions radiophoniques visant à sensibiliser les populations sur les services de protection et d'assistance des migrants vulnérables et sur les dangers et alternatives socio-économiques à la migration irrégulière ».

- **L'enveloppe A fermée** doit porter la mention la mention « **Offre technique** » et le nom du prestataire de service qui postule, ainsi que :
  - ✓ le récépissé de reconnaissance officielle ou tout autre document attestant l'existence de la structure ;
  - ✓ un état des expériences similaires pertinentes (avec des extraits sonores dans la mesure du possible) ;
  - ✓ la méthodologie envisagée pour la bonne conduite de la mission ;
  - ✓ une description des contenus envisagés pour les émissions et microprogrammes ;
  - ✓ des observations sur les termes de références ;
  - ✓ un état du matériel technique disponible ;
  - ✓ le cas échéant, les noms et adresses emails des principaux intervenants/ journalistes susceptibles d'intervenir sur ce projet, et
  - ✓ Les références et contacts des référents à toute fin utile.
- **L'enveloppe B fermée** doit porter la mention « **Offre financière** » et le nom du prestataire de service qui postule, ainsi qu'un **budget détaillé du coût approximatif de la mission**. Ce budget détaillé doit comprendre toutes les charges nécessaires à la production et à la diffusion des trois émissions radiophoniques à base communautaire, ainsi que tous les frais afférents aux déplacements en région des journalistes en vue de l'exécution de la présente prestation de service. **L'offre financière sera établie en HTVA et TTC.**